



Conseil des  
appellations réservées  
et des termes valorisants

4.03 - 201, boul. Crémazie Est  
Montréal QC H2M 1L2 Canada  
Téléphone: 514 864.8999 Télécopieur: 514 873.2580  
info@cartv.gouv.qc.ca www.cartv.gouv.qc.ca

Montréal, 27 juillet 2015

Transmis par courriel

## Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande du 14 juillet par laquelle vous demandez à notre organisme de vous fournir :

« Une copie des rapports ou résultats d'évaluation et autres documents faisant état des constatations et des recommandations transmis au SCT par votre ministère ou organisme au terme de travaux d'évaluation d'un programme, le cas échéant, dans leur version telle qu'approuvée par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme en vertu de la Section 2, article 9 à 12 de la *Directive concernant l'évaluation de programme dans les ministères et les organismes*. Fournir les documents pour les années 2014 et 2015 inclusivement. »

Le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) n'est ni un organisme budgétaire de l'Administration gouvernementale, ni un organisme autrement visé par la *Loi sur l'administration publique* (ch. A-6.01).

Dans ce contexte, le CARTV n'a transmis aucun document au Secrétariat du Conseil du Trésor dans le cadre de l'exercice d'évaluation des programmes auquel vous faites référence.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations.

Anne-Marie Granger Godbout  
Présidente-directrice générale  
Responsable de l'accès aux documents et de la protection  
des renseignements personnels